



**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE LAGHOUAT
SOUS DIRECTION TECHNIQUE**

REF: AT/DO

SDT/429/2023.



LAGHOUAT LE : 01 OCT. 2023

9

**A: Monsieur Le Gérant de l'entreprise
ETB FARAH HOUARI
Cité Dayat Lagrad 01-AFLOU/LAGHOUAT**

OBJET : Mise en demeure N° 01.

ODS N° : 78RA/2023.

Contrat N° : 66/2022 du 29/12/2022

Projet : Travaux de raccordement de nouvelles lignes de clients au niveau de CMP AFLOU

Nous avons le regret de porter à votre connaissance par la présente mise en demeure que nous accusons votre absence dans la réalisation des travaux de raccordement de nouvelles lignes de client au niveau du CMP AFLOU.

A cet effet, Nous vous mettons en demeure pour respecter vos engagements contractuelles dans un délais de 8 jours, Le cas échéant on est dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur .

Le Directeur



BOUTASSOUNA Yacine
Directeur opérationnel des
télécommunications de Laghouat